DÉPARTEMENT DU MORBIHAN VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt et Un, le 9 février à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Jean-Jacques MARTEIL, M. Franck DUVAL, M. Gwenaël COURTET, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Anne-Marie GARANGE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, M. Patrick GUILBAUDEAU, Mme Sonia CAROFF, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Mégane PROUTEAU, Mme Anne Maud GOUJON, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir : Mme Annaïg MESTRIC à Mme Arlette BUZARE Mme Laure DETREZ à M. Henri-Philippe LAMY

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation 3 février 2021
Date de l'affichage 3 février 2021
Nombre de conseillers en exercice 33

Nombre de présents 31
Nombre de votants 33

2021_17 Restructuration du complexe sportif de Kergroëz

Rapporteur: C. Guéguen

Dans le cadre de la construction de la ZAC Centre et Saudraye, les équipements sportifs existant dans le stade de Polignac sont à relocaliser dans le complexe sportif de Kergroëz, en complément des récentes réalisations que sont les constructions du terrain de football synthétique et ses vestiaires, et du stade de rugby, en cours de réalisation.

Le projet, présenté et validé par les clubs concernés, se compose de :

- un terrain en herbe de football de niveau 4 homologué par la Fédération Française de Football
- une piste d'athlétisme (250 m / 6 couloirs dans les virages + une ligne droite de 130 m / 6 couloirs) homologuée de niveau départemental par la Fédération Française d'Athlétisme, avec un terrain de football dans le centre de 45 x 55 m;

Envoyé en préfecture le 11/02/2021

Reçu en préfecture le 11/02/2021

Affiché le 12 Février 2021

ID: 056-215600784-20210209-DEL_2021_17-DE

- des sautoirs pour la hauteur, triple-saut et longueur ;
- des zones pour les lancers : disque, javelot, poids et marteau avec une cage de protection ;
- des annexes sportives en dur ;
- un réaménagement de deux aires de stationnement (110 et 38 places) ;
- un boulodrome homologué par la Fédération Française de Pétanque.

En option: tribune 200 places couvertes et fosse d'entraînement pour le football.

L'estimation du coût total est de 3 170 000 € TTC, hors tribune et fosse d'entraînement pour le football qui sont en option, avec une répartition des coûts sur 4 ans.

Calendrier prévisionnel (janvier 2021) :

Février 2021	Lancement de l'AAPC pour le marché de Maîtrise d'œuvre
Mars 2021	Désignation du candidat retenu
De Mars à Mai 2021	Élaboration du projet
Mai 2021	Lancement du marché de travaux

L'objectif étant une réception des travaux pour septembre 2023.

Le Conseil Municipal est invité à valider le projet et à autoriser le Maire à lancer la consultation de maîtrise d'œuvre et les études préalables.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la commission Travaux, Urbanisme, Environnement et Transitions du 27 janvier 2021;

VALIDE le projet de restructuration du complexe sportif de Kergroëz ;

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre et les études préalables.

Adopté par 28 voix pour – 5 abstentions (GOUJON Anne Maud, BASTIER Bernard, DUBOS Lydia, MEDICA Louis, MORIO Estelle).

Pour extrait conforme, Guidel, le 10 février 2021 Le Maire, Joël DANIEL

